

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 138 (2017)
Heft: 4

Rubrik: Apisuisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avantages supplémentaires pour apiculteurs labellisés

Claudia Bregy-Eyer, présidente de la commission marketing d'apisuisse
Sonia Burri-Schmassmann, membre de la commission marketing d'apisuisse
Anja Ebener, directrice d'apiservice

Le programme du label d'or d'apisuisse sera cette année également promu par la Confédération. Il a pour but d'inciter de nouveaux apiculteurs à se labelliser et de fidéliser des apiculteurs déjà labellisés à ce label de qualité.

En 2017 aussi, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) soutient, dans le cadre de la campagne OQuaDu (Ordonnance sur la promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agro-alimentaire) des mesures visant uniquement la promotion de la qualité. Le miel au label d'or se classe aussi dans cette catégorie.

Entre-temps, l'OFAG a accepté la demande déposée par apisuisse visant à la promotion du « label d'or » en 2017. Nous allons prochainement déposer une nouvelle demande de moyens pour 2018. A l'heure actuelle, apisuisse part du principe que ces moyens financiers lui seront de nouveau accordés.

L'OFAG met fondamentalement des moyens financiers à disposition d'apisuisse pour accroître le nombre d'apiculteurs et le pourcentage de miel labellisés, respectivement pour garantir la qualité dudit miel. Les mesures OQuaDu sont financées au maximum à 50 % par l'OFAG. Les autres 50 % sont à la charge des apiculteurs labellisés, des sections et des fédérations cantonales ou des associations régionales.

Il devient de plus en plus attrayant d'être apiculteur labellisé.

Les apiculteurs labellisés profiteront cette année des avantages supplémentaires suivants :

- analyses de miel à moindre coût
- participation à prix réduit à des cours de formations et de perfectionnement concernant l'analyse sensorielle et une qualité irréprochable du miel
- premier contrôle d'exploitation gratuit avec conseils pour nouveaux apiculteurs labellisés
- réduction sur certains articles de première nécessité pour apiculteurs (des brosses à abeilles, des réfractomètres et des panneaux publicitaires pour apiculteurs labellisés peuvent être acquis au shop VDRB à un prix préférentiel)

Les avantages principaux du label d'or seront promus à l'aide d'une nouvelle présentation Powerpoint et d'un film publicitaire. Ces deux moyens seront élaborés au cours de cette année. La présentation sera réalisée en allemand, français et italien ; elle pourra être utilisée lors de cours de base ou de perfectionnement pour apiculteurs. Le court-métrage, en

revanche, s'adressera en premier lieu aux consommateurs, mais pourra aussi être utilisé dans le cadre de formations d'apiculteurs. Il est prévu de réaliser sa version allemande au cours de cette année, la française suivra dans un deuxième temps.

Le financement de la Confédération permettra en outre de soutenir des projets dans le domaine de la communication interne et externe.

Devenez, vous aussi, apiculteur labellisé !

Si vous aussi, chère apicultrice et cher apiculteur, souhaitez adhérer au programme de labellisation, adressez-vous s.v.p. au contrôleur de miel de votre section. Les coûts du premier contrôle d'exploitation seront totalement pris en charge.

Publicité

A VENDRE

Nucléis 2016, reines F1

5 c, Fr. 250.–

Patrick Weibel

Genève

076 679 92 50

A VENDRE

10 Ruches DB

10 cadres, peuplées

Chaboudez Willy

2353 Les Pommerats

079 528 42 08

CHERCHE

**apiculteur(trice)
expérimenté(e)**

sur Lausanne pour entretien
de rucher en entreprises.

Rémunération à convenir.

Merci de contacter :

Nicolas Marsault

au 079 457 63 29

ou par courriel :

nicolas.marsault@bees4you.ch